

# Collectif des **T**héâtres en **L**angues **A**utochtones

## Lettre ouverte à la municipalité de RODEZ

15 mars 2023,

Nous, **Collectif des Théâtres en Langues Autochtones**, faisons publiquement part de notre **vive indignation, suite à la décision de la municipalité de RODEZ** concernant **la mutation du festival ESTIVADA, et l'abandon de l'unique vitrine et carrefour de la culture et de la création occitanes ancrés à Rodez depuis 27 ans !**

Le CTL-Autochtones, constitué sous l'aile d'ESTIVADA en 2019, voit se briser la dynamique des « Rencontres des compagnies et créateurs de Théâtre en Langues Régionales » qui se réunissaient lors du festival.

**Nous sommes révoltés par le traitement que l'équipe municipale de RODEZ a réservé au CTL.Autochtones depuis le printemps 2022**, ses pénibles **volte-faces** nous ont contraint à nous adapter au gré de **reports** et de **rétractations annoncés par l'intermédiaire du service animation de la Ville**. Là, ce ne sont plus les restrictions de la COVID, **ce sont les décisions chaotiques et contradictoires d'une équipe municipale qui en sont cause.**

LES FAITS :

Février 2022, la Direction du Festival demande au CTL.A de concevoir pour l'édition Estivada 2022, une performance théâtrale qui réunirait les langues alsacienne, basque, bretonne, catalane et occitane. **En Mars 2022, la délégation "Culture" de la Ville change. Le CTL.A, peine à reprendre contact avec la régie municipale du Festival ainsi qu'avec la nouvelle élue en charge de la Culture.** C'est le 3 mai, à deux mois du Festival, que le CTL.A est contacté via courriel par la Ville avec une confirmation de la commande de création : organisée sur 2 années 2022 et 2023 (une aide à la création de 5000 euros pour 2022 et 5000 euros pour 2023.). Cependant le CTL.A n'obtiendra jamais rien !

La première résidence de création est planifiée avec le service animation de la Ville, en charge de L'ESTIVADA, du 13 au 21 juillet 2022 avec une sortie publique programmée au vendredi 22 juillet 2022. Dans la foulée, une Convention de Résidence est présentée par le CTL.A à la Ville.

Le CTL.A déjà à l'œuvre dès février 2022 pour répondre à cette commande de création, constitue une équipe de compagnies et d'acteurs professionnels adhérents au CTL.A : 6 comédiens, 2 co-metteurs en scène, traducteurs, adaptateurs, musicien, technicien réunis des quatre coins de l'hexagone. Les disponibilités de tous ces intervenants sont réservées sur la période du 13 au 22 juillet 2022.

Jusqu'au jeudi 2 juin 2022, des échanges au sujet de l'organisation générale de ce projet circulent entre le CTL.A et le Service animation en charge de l'ESTIVADA, alors que la Convention de résidence n'est toujours pas signée par la Ville... Le

mardi 7 juin 2022, à six semaines de sa réalisation, le Service animation contacte la coordination du CTL.A par téléphone et annonce pour "des raisons techniques" l'annulation de la résidence et la déprogrammation ; ceci avec l'assurance d'un report à l'automne 2022 pour une résidence de création et finalisation du projet avec programmation dans le cadre de l'édition ESTIVADA 2023...

En juillet 2022, lors de l'édition de l'Estivada aux Haras, nouvellement acquis par la Ville, une délégation du CTL.A rencontre la direction du service culturel et Mme l'adjointe en charge de la culture, afin d'ouvrir le dialogue et de relancer le projet de création amorcé. Cet entretien s'achève sur **une promesse de coproduction de la part de la Ville pour 2023**. Par la suite, **il sera impossible de formaliser le projet** malgré de nombreuses relances (téléphoniques et e-mails) adressées à l'élue et à divers employés du service culturel. **Il sera en outre « étrangement » impossible de joindre les différents interlocuteurs par téléphone.**

CONSÉQUENCES GRAVES ORCHESTRÉES PAR LES CHOIX D'UNE ÉQUIPE MUNICIPALE CHAOTIQUE :

**Ce comportement est irrespectueux de la part de l'équipe municipale et de ses services envers des acteurs de diverses compagnies**, qui s'engagent depuis février 2022, et dont **certains ont renoncé à des contrats pour privilégier cette création théâtrale en langues régionales.**

Un coup dur pour ces artistes qui venaient de subir l'arrêt de leur activité suite à la fermeture des salles de spectacles durant de crise COVID.

**Le préjudice subi est d'autant plus considérable, pour ceux et celles qui font le choix ardu et moins consensuel de créer en langues minoritaires.**

**La création en langues dites régionales fait toujours l'objet d'un féroce ostracisme en termes d'exposition publique et peut se passer d'une telle humiliation.** La promesse d'emploi et d'accès à la scène non tenus, **la déprogrammation brutale et sans indemnités sont indignes de nos édiles et de nos services publics.**

ESTIVADA est en régie municipale depuis 2016, la ville a toujours maîtrisé la programmation de son propre festival. **La municipalité a donc choisi dès 2023 de privilégier la « peopolisation » celle des « têtes d'affiche nationales et internationales » au détriment de la création en langues régionales qui est en très grande fragilité. L'UNESCO fait pourtant des langues et cultures autochtones son combat prioritaire sur la décennie 2019-2029.**

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élu-e-s de la Ville de Rodez, ceci est le choix de la facilité. **Cette décision est bien éloignée de la mission d'action culturelle que devrait remplir l'intervention publique en la matière ; à savoir créer les conditions d'espaces et de rencontres avec le public pour les expressions artistiques qui n'ont pas la faveur des médias, de lui permettre de découvrir d'autres formes et de lui donner accès à une vraie diversité.**

Privilégier, ou remplacer ESTIVADA, qui porte un nom occitan, par un festival « têtes d'affiche » participe également d'un mauvais calcul : c'est **substituer un festival qui a un caractère, une identité et une originalité incontestables et uniques, par une manifestation « tendance » qui ne se démarque d'aucune autre.** C'est mettre en avant des artistes qui n'ont pas, ou plus, besoin d'être défendus au détriment de ceux qui ont besoin de l'être. C'est privilégier le confort de « l'éphémère notoriété » et de ressembler à tous les festivals qui proposent au public les mêmes programmations.

Effectivement **la « peopolisation » de Rodez et la course à l'audience valent bien la ruine de la diversité culturelle !**

Les conséquences de « la tendance » sont violentes : **quelles scènes resteront ouvertes aux artistes régionaux « submergés » pour précisément « émerger » ?** De plus **l'argument fallacieux mis en avant par M. le Maire d'un : « festival délaissé par le public » ne tient pas** : tous les lieux de spectacle, salles de cinéma etc... peinent à renouer avec le public depuis la sortie des restrictions liées à la COVID 19.

Faire disparaître ESTIVADA dans sa version occitane, c'est **démolir des émulations linguistiques, créatives, festives, innovantes enracinées à RODEZ depuis 27 ans et qui font sens !**

**Si ESTIVADA nécessitait un souffle et un élan nouveaux, il fallait hisser ce festival vers une dimension hexagonale, en faisant de Rodez la capitale de la création, des langues et des cultures régionales en France.** Une dimension dont le Collectif des Théâtres en Langues Autochtones peut être une des chevilles ouvrières, de par la diversité des compétences et des cultures des acteurs qui l'animent. **Une telle alternative aurait conféré à la ville de Rodez, un rayonnement hors des frontières de l'Aveyron en bâtissant un événement culturel et artistique unique en son genre.**

Les trésors méconnus des langues et des cultures autochtones s'adressent à l'hexagone, à l'Europe, au Monde. L'UNESCO œuvre actuellement en ce sens ! **Il n'est pas trop tard pour créer un tel événement dans notre pays, à Rodez ou ailleurs...**

**Collectif des Théâtres en Langues Autochtones**

Alsacien, Basque, Breton, Catalan, Occitan...

2 rue des Bergers – 68 720 HOCHSTATT  
N°Siret : 920 468 857 00015 - Code APE : 9001Z  
[ctlautochtones@gmail.com](mailto:ctlautochtones@gmail.com)